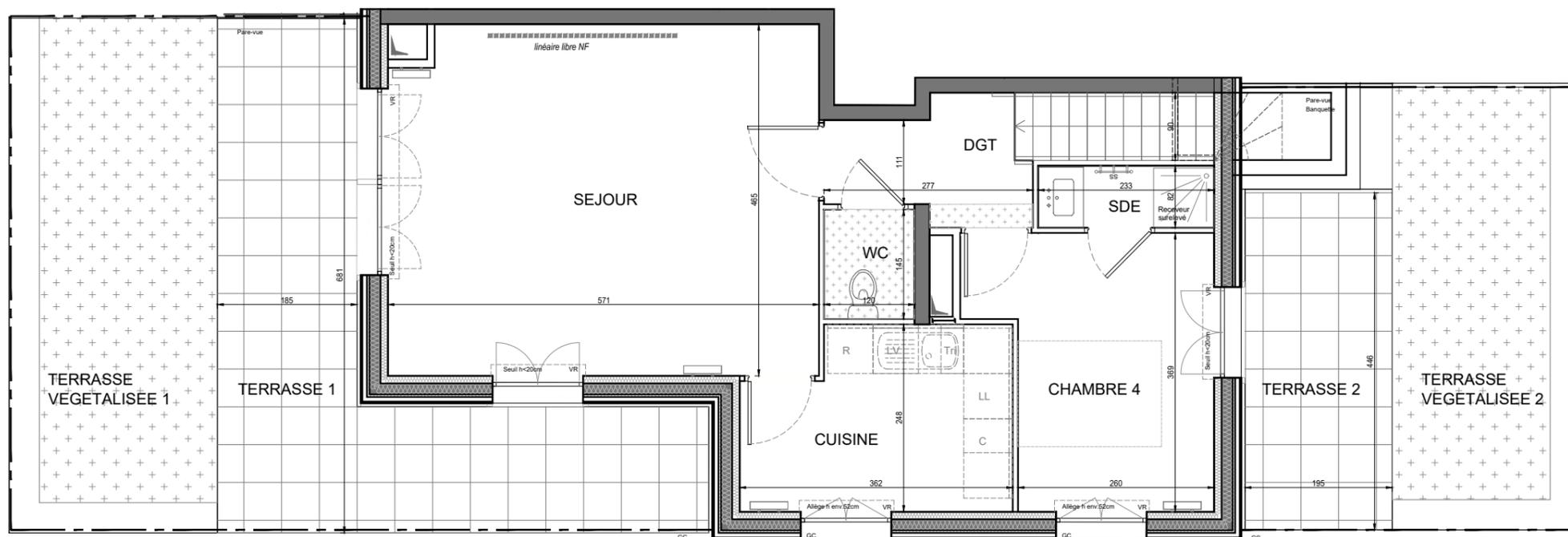
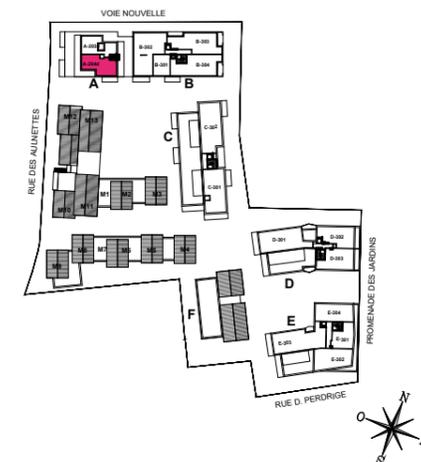


**Niveau bas**



**Niveau haut**



**HALL A**  
APPARTEMENT DE  
5 PIECES DUPLEX  
n°A204 au 2ème étage

ENTREE	4,50 m <sup>2</sup>
SEJOUR	26,21 m <sup>2</sup>
CUISINE	8,13 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,97 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9,17 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9,01 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 4	10,45 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	1,91 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,20 m <sup>2</sup>
WC	1,74 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT 1	5,11 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT 2	3,78 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>97,18 m<sup>2</sup></b>
BALCON	6,03 m <sup>2</sup>
TERRASSE 1	20,37 m <sup>2</sup>
TERRASSE 2	8,70 m <sup>2</sup>
TERRASSE VEGETALISEE 1	18,78 m <sup>2</sup>
TERRASSE VEGETALISEE 2	15,17 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>166,23 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE 1/3**

AP	Allège pleine		Sèche-serviette	
AV	Allège vitrée		Radiateur	
VR	Volet roulant		R	Réfrigérateur
GC	Garde corps		LV	Lave vaisselle
	Soffite/faux plafond	LL	Lave linge	
ETEL	Esp tech elec du logt	C	Cuisson	
PL	Placard	TRI	Tri sélectif	
ST	Store extérieur à projection		Retombée de poutre	
	Fenêtre		Porte fenêtre	
	Fenêtre fixe			

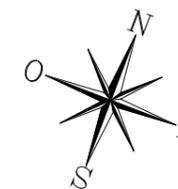
Indice 01 Septembre 2022

Echelle :

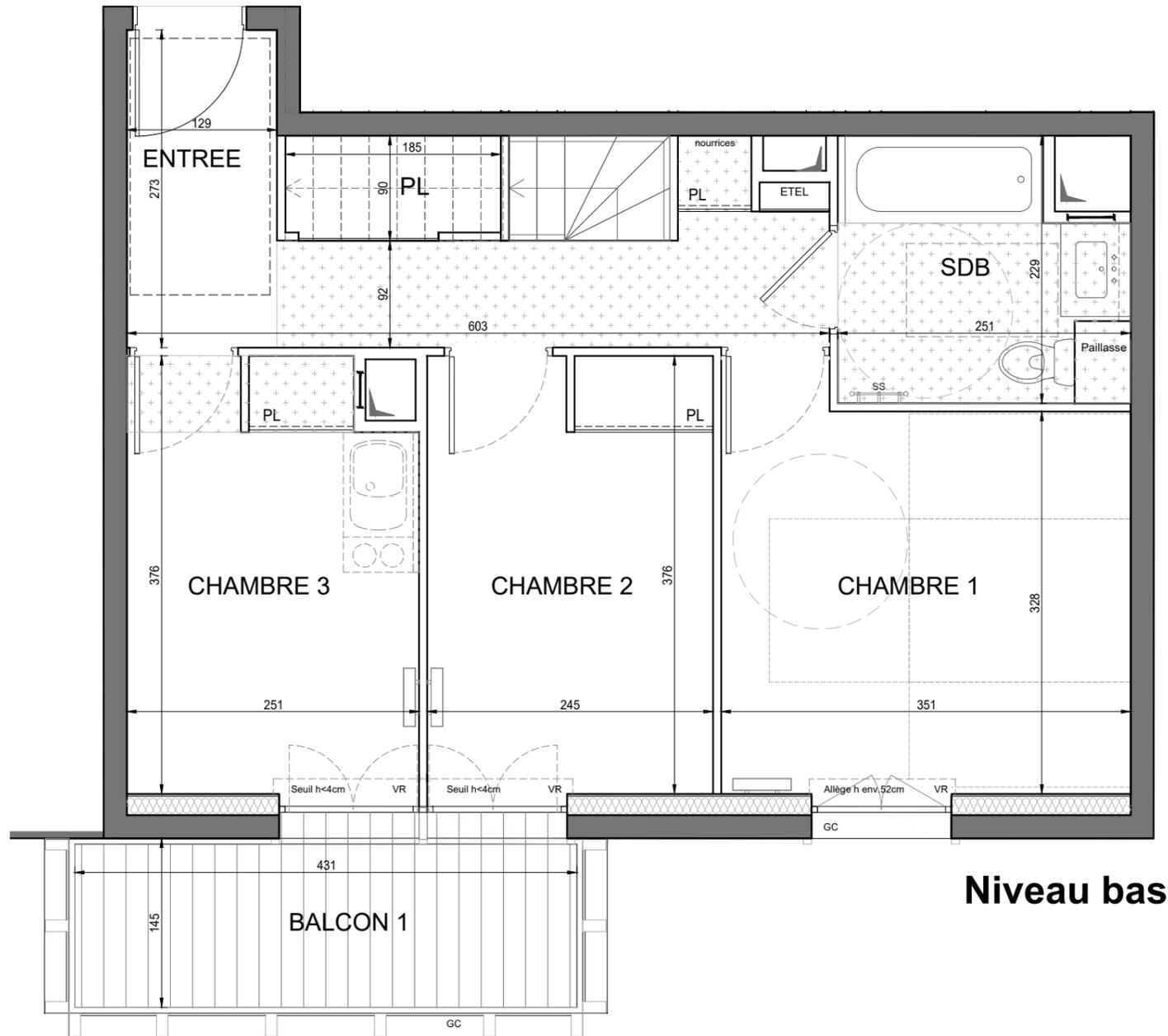
Conformément à la réglementation, ce plan est

**ADAPTABLE** **EVOLUTIF**

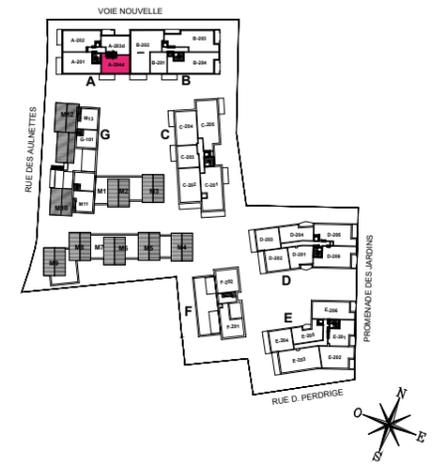
*-Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pentes, talus ...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.*



▼ N°A204



**Niveau bas**

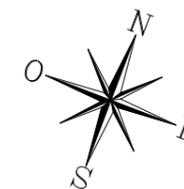


**HALL A**  
APPARTEMENT DE  
5 PIECES DUPLEX  
n°A204 au 2ème étage

Conformément à la réglementation, ce plan est

**ADAPTABLE** **EVOLUTIF**

*\*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pentes, talus ...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.*

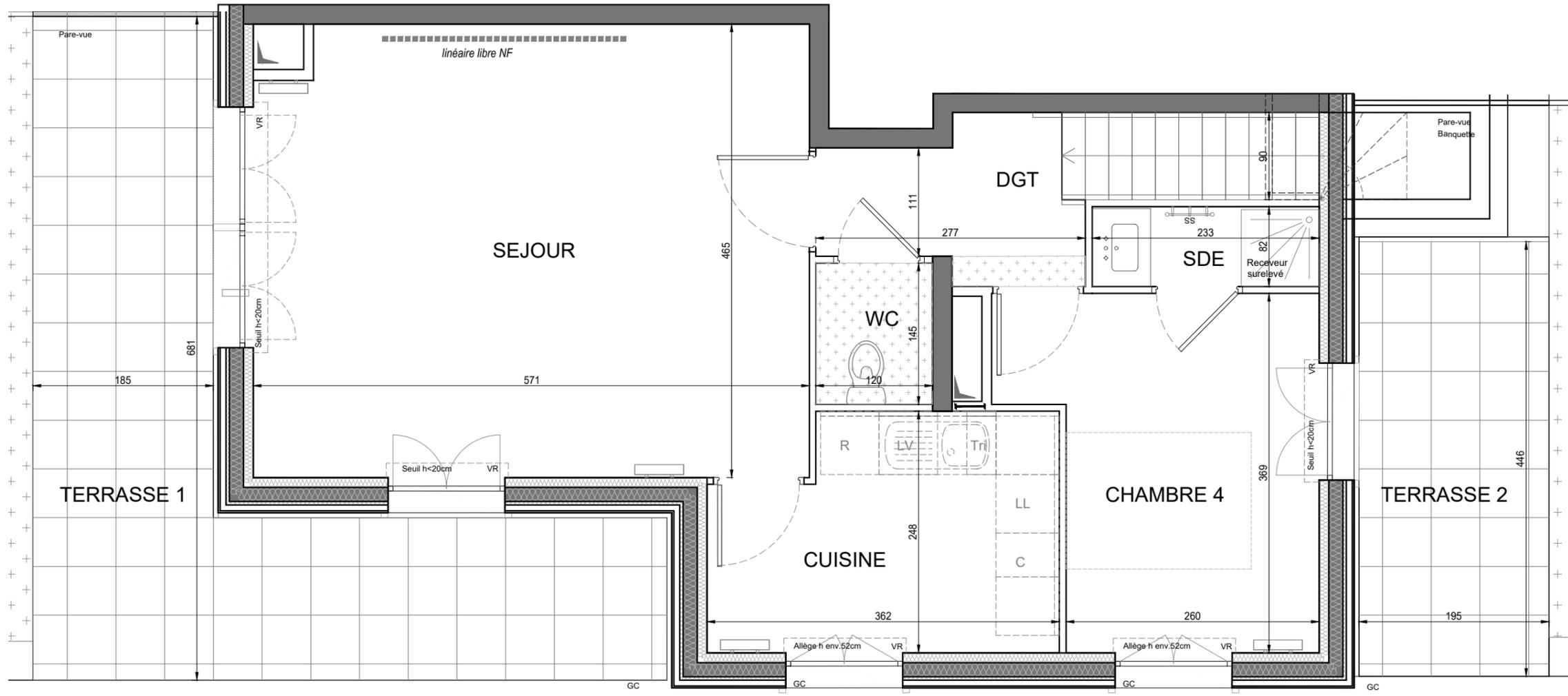


**LEGENDE 2/3**

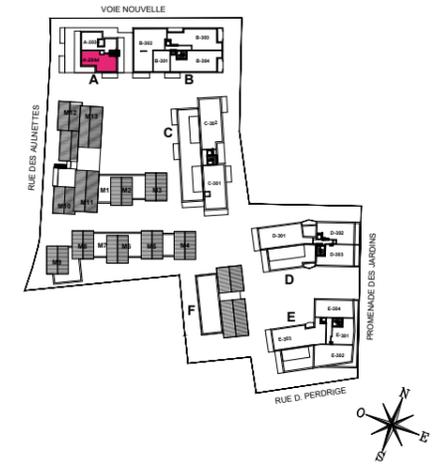
AP	Allège pleine		Sèche-serviette
AV	Allège vitrée		Radiateur
VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde corps	LV	Lave vaisselle
	Soffite/faux plafond	LL	Lave linge
ETEL	Esp tech elec du logt	C	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
ST	Store extérieur à projection	---	Retombée de poutre
	Fenêtre		Porte fenêtre
	Fenêtre fixe		

Indice 01 Septembre 2022

Echelle :



**Niveau haut A204**

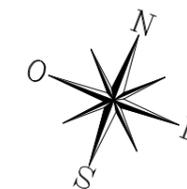


**HALL A**  
APPARTEMENT DE  
5 PIECES DUPLEX  
n°A204 au 2ème étage

Conformément à la réglementation, ce plan est

**ADAPTABLE** **EVOLUTIF**

*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pentes, talus ...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.*



LEGENDE		3/3	
AP	Allège pleine	☰ Sèche-serviette	
AV	Allège vitrée	☐ Radiateur	
VR	Volet roulant	R Réfrigérateur	
GC	Garde corps	LV Lave vaisselle	
☐	Soffite/faux plafond	LL Lave linge	
ETEL	Esp tech elec du logt	C Cuisson	
PL	Placard	TRI Tri sélectif	
ST	Store extérieur à projection	--- Retombée de poutre	
	Fenêtre		Porte fenêtre
	Fenêtre fixe		
Indice 01		Septembre 2022	
Echelle :		0 0.5 1 2	